



Abidjan, mardi 8 novembre 2022

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Dans le cadre du suivi du pacte économique passé avec l'industrie du cacao par l'Initiative Cacao Côte d'Ivoire – Ghana, Le Conseil du Café-Cacao avec le soutien du COCOBOD, a initié des discussions, le lundi 31 octobre et le jeudi 03 novembre 2022 respectivement avec le chocolatier Mondelez et les exportateurs Cargill, Olam, Ecom Trading, Cemoi, Touton, Barry Callebaut, ETG et Sucden.

Au cours de ces discussions, Le Conseil du Café-Cacao a tenu à exprimer sa vive préoccupation sur les réticences de l'industrie du cacao à respecter ses engagements librement exprimés à payer le Différentiel de Revenu Décent (DRD).

En effet depuis le lancement du DRD en 2019, et malgré le soutien public affiché par l'industrie du cacao, ce mécanisme de prix n'a pas encore permis de réaliser pleinement l'ambition de garantir une hausse soutenue des prix bord-champ du cacao en Côte d'Ivoire et au Ghana.

Le constat est que les niveaux de différentiel d'origine proposés par le négoce et l'industrie a varié entre -150 et -250 Livres Sterling la tonne, érodant largement les 400 dollars par tonne du DRD. Ceci a pour conséquence immédiate l'altération des effets bénéfiques au profit des producteurs.

Face au refus de l'industrie de respecter ses engagements, Le Conseil du Café-Cacao et le COCOBOD ont décidé dans un premier temps d'exprimer leur mécontentement et d'envoyer un message clair par leur absence à Bruxelles, indiquant ainsi que les deux pays ne compromettront pas les moyens de subsistance de leurs producteurs.

Aussi, Le Conseil du Café-Cacao et le COCOBOD invitent-ils l'industrie du cacao et du chocolat, responsable de cette regrettable situation, à prendre les dispositions pour la reprise effective des achats conformément aux engagements pris.



Passé la date du 20 novembre 2022, Le Conseil du Café-Cacao et le COCOBOD feront des recommandations à leurs gouvernements respectifs pour prendre des mesures allant jusqu'à la suspension de tous les programmes de durabilité et à l'interdiction d'accès aux plantations pour effectuer des prévisions des récoltes.

Le partenariat que nous devons forger ensemble est celui du respect mutuel de nos engagements pour assurer la durabilité de la filière et sortir de la pauvreté les millions de petits producteurs de nos pays.